

**DELIBERATION N° 2022-25
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13
Date de convocation : 02 Décembre 2022

SEANCE ORDINAIRE DU 09 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe GRILLOT, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, M. Philippe PLANCHARD, M. Luc PLANCHARD, M. Loïc LAUBIER, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, M. Pascal BIZOUARNE

Absents excusés : M. Julien BONETTI donne pouvoir à M. Alain BAUGET
Mme Elisabeth GATARD
M. Cyrille MARLE

Secrétaire de séance : M. Luc PLANCHARD

Objet : Approbation du rapport annuel S.I.A.E.P de la Bourgogne Nivernaise Exercice 2021

VU le code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport annuel 2021 du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Bourgogne Nivernaise approuvé par le Comité Syndical du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise,

Entendu l'exposé de M. Serge BULIN, Maire-Adjoint, délégué,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCLARE avoir pris connaissance du rapport annuel 2021 du Syndicat de la Bourgogne Nivernaise, approuvé par le Comité Syndical du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les-Narcy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Alain BAUGET

